

# COMMUNIQUÉ

## **Taxe professionnelle Les villes moyennes ajoutent trois conditions d'équilibre**

Les maires des villes moyennes et présidents de leurs intercommunalités - représentés par Christian Pierret, ancien ministre, maire de Saint-Dié-des-Vosges et président délégué de la FMVM - ont pris connaissance avec intérêt des dernières hypothèses de travail concernant la réforme de la taxe professionnelle.

À cette occasion, Christine Lagarde et Brice Hortefeux ont présenté les grandes lignes de leur projet, qui devrait être arbitré fin juillet et présenté en Conseil des ministres avant la fin du mois de septembre.

Les maires des villes moyennes rappellent que quatre garanties préalables à toute réforme doivent être apportées par l'État aux collectivités territoriales, pour permettre l'émergence d'un nouvel impôt économique local :

- une compensation intégrale au niveau global comme à celui de chaque collectivité locale ;
- des transferts de ressources qui respectent le principe constitutionnel d'autonomie financière ;
- la conservation d'un lien entre entreprises et territoires ;
- une plus grande clarification des niveaux de perception des impôts au niveau local, sans conduire à une spécialisation excessive.

La FMVM souligne que le gouvernement doit également se montrer particulièrement scrupuleux sur trois conditions d'équilibre nécessaires pour l'aboutissement de cette réforme. Christian Pierret a eu l'occasion de préciser en particulier qu'il était soucieux :

- de conserver une liberté de vote des taux couvrant tout ou partie de la nouvelle assiette fiscale ;
- de percevoir une imposition non seulement assise sur le foncier d'entreprise, mais aussi sur tout ou partie de la valeur ajoutée, un agrégat qui reflète bien le dynamisme économique ;
- de garantir une évolution positive aux compensations de substitution et d'arriver à mieux préciser les éléments de localisation d'assiette.

### La FMVM

Association créée en 1988, présidée par Bruno Bourg-Broc, maire de Châlons-en-Champagne, la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) regroupe les maires des villes centre dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants ainsi que les présidents des intercommunalités à fiscalité propre qui intègrent une ville moyenne.

La FMVM identifie et étudie les spécificités des villes moyennes et de leurs agglomérations, pôles d'équilibre entre les métropoles régionales et les territoires ruraux. Les villes moyennes et leurs intercommunalités sont des lieux de convergences et de mobilisation des énergies urbaines et rurales, où la qualité de vie constitue un facteur fort d'attractivité.

Organe de réflexion et de conseil, elle est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des villes moyennes et de leurs intercommunalités. Paritaire dans ses instances de décision, la FMVM compte aujourd'hui 184 adhérents.

### FMVM

5, rue Jean Bart  
75006 Paris – France

### Contacts :

Armand Pinoteau, chargé de mission  
Nicole Gibourdel, déléguée générale

Tél. : +33 1 45 44 99 61

Fax : +33 1 45 44 24 50

[fmvm@villesmoyennes.asso.fr](mailto:fmvm@villesmoyennes.asso.fr)

[www.villesmoyennes.asso.fr](http://www.villesmoyennes.asso.fr)